



Groupe de Travail 1

L'évolution démographique et sociétale : quelle recomposition démographique et quelle évolution des modes de vie ?

Compte-rendu de la réunion 4 du 16/04/2007

Ordre du jour de la réunion :

- Rappel des hypothèses du groupe
- Présentation de la méthodologie
- Travail en sous groupes : identification d'enjeux et priorisation (marges de manœuvre et importance)
- Restitution et débat

Introduction

Cette quatrième réunion, la dernière de la phase prospective, vise à préparer la définition des orientations stratégiques de la Charte du Schéma Régional d'Aménagement Durable du Territoire (SRADDT).

A partir des hypothèses consolidées lors de la précédente rencontre, le groupe devra :

- identifier un certain nombre d'enjeux,
- leur donner un degré d'importance au regard du développement durable du Limousin ;
- identifier les marges de manœuvre des acteurs limousins, en précisant les leviers d'action à disposition de ces acteurs.

La synthèse des hypothèses des 5 groupes va conduire à l'élaboration de plusieurs scénarios, qui seront complétés par les résultats de cet exercice. Elus et décideurs disposeront ainsi du résultat de l'ensemble des travaux, qui pourront contribuer à la définition des grandes orientations de la Charte.

Cette réunion est donc la dernière de la phase prospective ; elle marque une conclusion provisoire des travaux de concertation de ce groupe de travail.

Madame la Présidente de séance a souhaité, tout particulièrement, remercier les participants à ces travaux, et a annoncé deux rendez-vous concernant la phase stratégique :

- le 19 juin 2007 permettra à l'ensemble des cinq groupes thématiques de se retrouver autour d'une approche transversale des enjeux
- le début de l'année 2008 sera réservé à la réflexion sur l'avant projet de charte et sa présentation aux territoires.

1. Rappel des hypothèses du groupe

Le groupe a élaboré trois hypothèses :

- hypothèse 1 : une société fragile et ségréguée dans un espace démographique dynamique : démographie haute, avec un solde migratoire positif.
- hypothèse 2 : la solidarité organisée au niveau régional : hypothèse démographique tendancielle avec une fécondité haute.
- hypothèse 3 : confirmation du rebond démographique et émergence de solidarité essentiellement locale géométrie et contenus variables : balkanisation ou archipelisation.

Ces trois hypothèses reposent essentiellement sur des évolutions de population relative à une fécondité haute et aux migrations favorables. La structure de la population confirme le vieillissement du territoire, l'hypothèse 2 met cependant en avant un regain de population jeune.

L'étalement urbain est une variable accentuée pour l'hypothèse 1, et maintenue en tendanciel pour l'hypothèse 2, tandis que l'hypothèse 3 arrête cet étalement considérant des concentrations spatiales autour de bassin de vie. Le marché du foncier et de l'habitat reste plutôt tendu dans les trois cas.

Les modes de vie font apparaître des différenciations opposées. L'hypothèse 1 affiche une faible solidarité intergénérationnelle, des replis sur soi, provoquant des tensions, tandis que l'hypothèse 2 valorise une organisation économique compatible avec une vie sociale et familiale équilibrée, assortie du renfort des solidarités intergénérationnelles. L'hypothèse 3 joue la carte du «mitigé» avec de fortes disparités entre territoires, des solidarités informelles, une adhésion à des causes collectives mais la préservation de l'individualisme.

L'image du territoire est disparate : dégradée et banalisée dans l'hypothèse 1, elle est celle de la solidarité et du dynamisme dans l'hypothèse 2, et reste floue et contrastée dans l'hypothèse 3.

L'économie est une économie présentielle pour les deux premières hypothèses, tandis que l'hypothèse 3 valorise des pôles d'emplois moteurs dans certains bassins et une fragilité économique dans d'autres.

Enfin la gouvernance se positionne sur la gérontocratie dans l'hypothèse 1. Elle est organisée autour de la solidarité territoriale dans l'hypothèse 2 et reste faible, dans l'hypothèse 3, du fait notamment de la décentralisation inachevée et d'acteurs peu collaboratifs.

2. Présentation de la méthodologie

Après avoir identifié pour chaque hypothèse quatre à six éléments majeurs, représentant de véritables enjeux, il a été proposé pour chacun d'entre eux :

- d'évaluer son importance de 1 à 5 (1 = enjeu mineur, 5 = enjeu majeur), et de l'explicitier
- d'évaluer les marges de manœuvre (également de 1 à 5), et de l'explicitier
- d'identifier des leviers d'action mobilisables
- de reporter l'élément ainsi caractérisé sur un graphique

A la fin de l'exercice, tous les éléments sont reportés sur un graphique de synthèse permettant de hiérarchiser les enjeux en fonction des marges de manœuvre mobilisables.

Exemple d'utilisation du graphe de priorisation : l'étalement urbain

- L'étalement urbain est un enjeu important compte tenu des coûts collectifs qu'il induit, de ses conséquences sur la qualité de l'espace et sur le lien social (**importance = 4**)
- Les marges de manœuvre sont potentiellement élevées, les documents réglementaires existent, reste à les utiliser à leurs pleines capacités. La pression foncière et l'état actuel de l'étalement (incompressible) réduisent également les marges de manœuvre, que l'on peut considérer moyennes (**marge = 2.5**)
- Les leviers mobilisables par les acteurs locaux sont essentiellement réglementaires (SCOT, PLU...) et peuvent être appliqués plus sévèrement. La valorisation d'autres formes d'habitats que l'habitat individuel et celle des transports en commun performants sont d'autres leviers d'actions.

3. Travaux des sous groupes

Les résultats des travaux des sous groupes sont rendus sous trois formes :

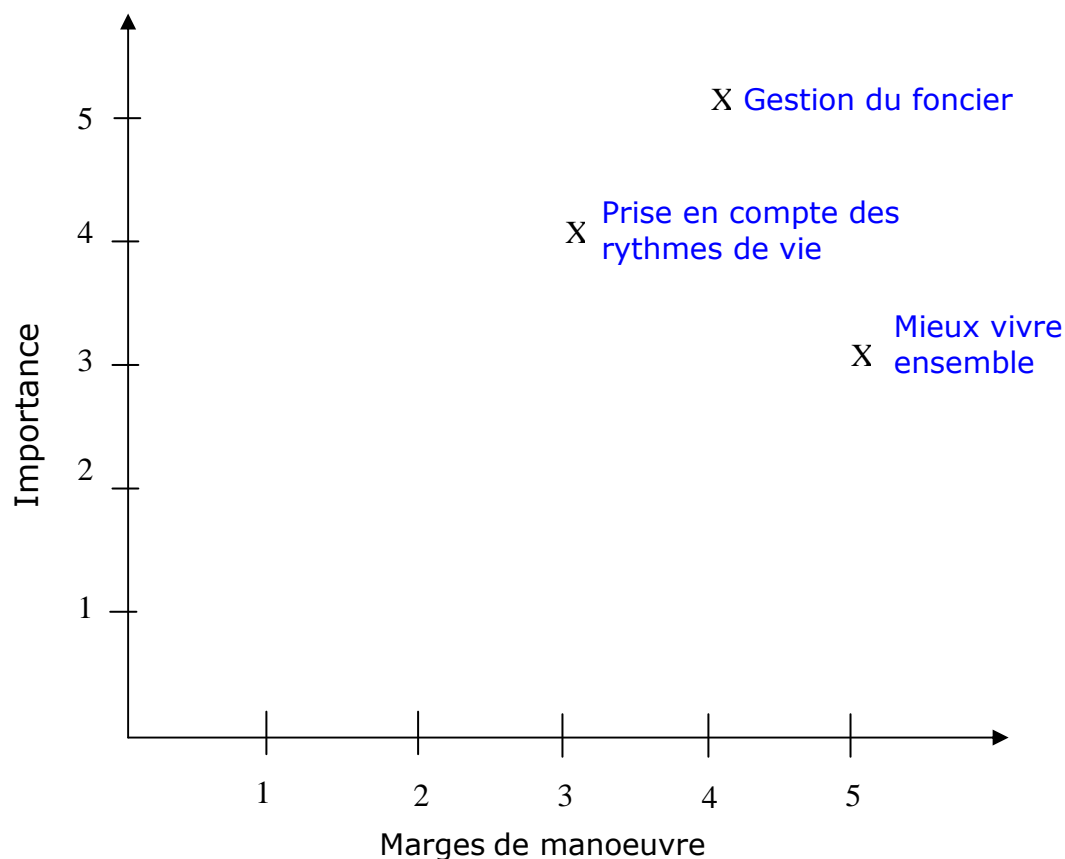
- un tableau récapitulatif du contenu des enjeux par hypothèse
- une représentation graphique des enjeux par hypothèse
- une représentation graphique de l'ensemble des enjeux des trois hypothèses du groupe

• **3.1. tableau récapitulatif du contenu des enjeux par hypothèse**

Hypothèse 1 : une société fragile et ségréguée dans un espace démographique dynamique : démographie haute, avec un solde migratoire positif.

Intitulé de l'enjeu	Importance	Marge de manœuvre	Leviers d'action
La gestion du foncier Importance : 5 Marge de manœuvre : 4	- enjeu important qui permettrait d'éviter l'« anarchie » foncière - des risques en termes de qualité des paysages et des espaces - coûts importants pour la collectivité - impose une vision stratégique du territoire	Les leviers d'action existent mais il manque une prise de conscience des risques de cette anarchie (élus et citoyens), et il est souvent difficile d'imposer des mesures coercitives à un niveau local	- documents d'urbanisme - utiliser les politiques de transport - cartes scolaires
Prise en compte des rythmes de vie Importance : 4 Marge de manœuvre : 3	- enjeu qui permettrait d'organiser l'environnement humain et le développement économique dans le respect des hommes	Les acteurs régionaux ont la capacité d'organiser des formes de mutualisation (restaurant d'entreprise / solidarité / liens) et d'organiser des offres de services globales et qualifiées	- caler les horaires de transport avec celles du travail et de l'enseignement - augmenter les plages horaires des services (cf petite enfance) - TIC
Favoriser le mieux vivre ensemble Importance : 3 Marge de manœuvre : 5	- enjeu permettant de recréer le lien social	Les acteurs régionaux peuvent : - organiser l'expression citoyenne - favoriser les échanges	- l'expression citoyenne - formation - volonté - renouvellement et professionnalisation des élus ruraux

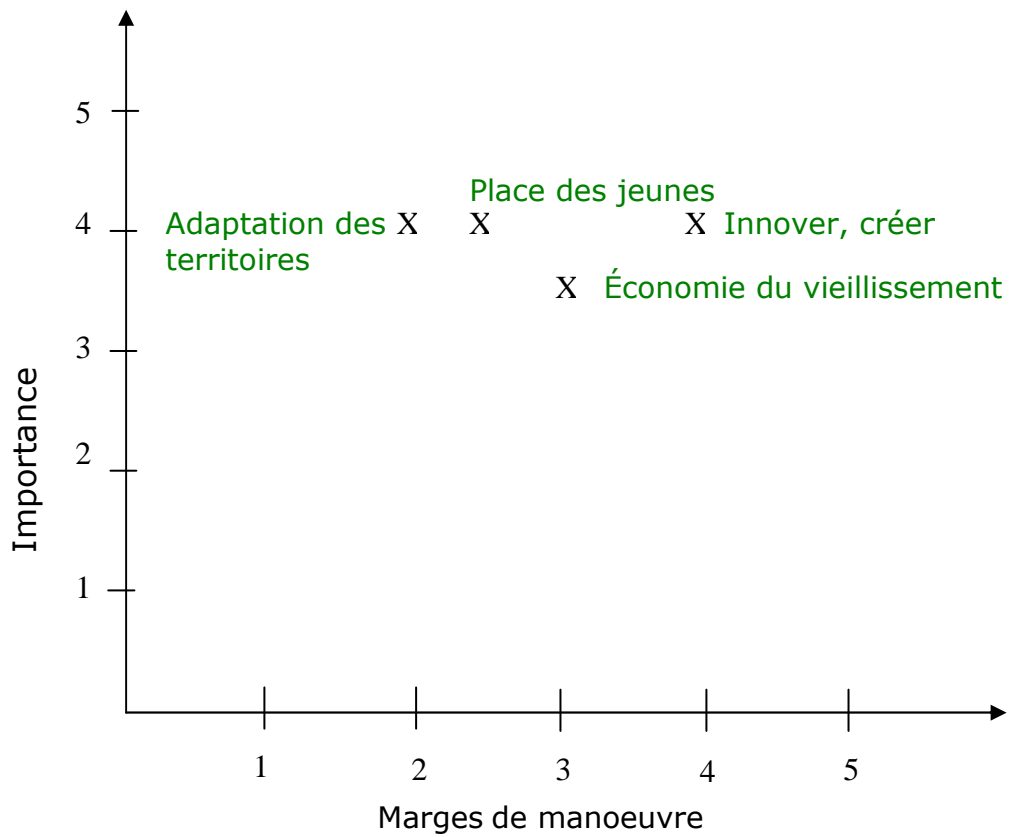
• **représentation graphique des enjeux de l'hypothèse 1**



Hypothèse 2 : la solidarité organisée au niveau régional : hypothèse démographique tendancielle avec une fécondité haute.

Intitulé de l'enjeu	Importance	Marge de manœuvre	Leviers d'action
<p>La place des jeunes</p> <p>Importance : 4 Marge de manœuvre : 2,5</p>	<p>- enjeu important compte tenu du vieillissement du territoire. Pour avoir un territoire vivant et dynamique, il faut une société équilibrée (= équilibre des âges)</p>	<p><i>Les plus</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - initiative et volonté forte en direction des jeunes, <p><i>Les difficultés</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - débouchés professionnels des jeunes sur le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> - dispositif de formation - politique d'accueil - services d'accueil - recherche développement - politique de l'habitat
<p>L'économie du vieillissement</p> <p>Importance : 3,5 Marge de manœuvre : 3</p>	<p>- enjeu important qui permet de transformer un apparent handicap en atout pour le territoire</p>	<p><i>Les plus</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - compétences des départements <p><i>Les difficultés</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - coûts des services - accord de bonne gouvernance entre acteurs - péréquation nationale / internationale / européenne 	<ul style="list-style-type: none"> - travail en réseau européen - recherche (médicale, sociale, économique, biologique..), - tourisme - formation - TIC - domotique - innovation en terme d'accompagnement
<p>Adaptation des territoires</p> <p>Importance : 4 Marge de manœuvre : 2</p>	<p>- nécessité d'aménager et d'organiser les territoires en cohérence avec les besoins des populations, notamment en terme de services (accessibilité/complémentarité) sur la base de pôles de service (via la définition de pôle : nomenclature INSEE)</p>	<p><i>Les plus</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - compétences des départements - compétences de la Région <p><i>Les difficultés</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - dépendance locale aux politiques nationales et européennes - coûts des services - accord de bonne gouvernance entre acteurs - péréquation nationale / internationale / européenne 	<ul style="list-style-type: none"> - accessibilité / transport - maillage du territoire sur l'offre de services, notamment santé et formation (TIC) - offres culturelles, sportives et de loisirs
<p>Capacité à innover, créer, expérimenter</p> <p>Importance : 4 Marge de manœuvre : 4</p>	<p>- enjeu important qui permet la reconnaissance et la valorisation du territoire (image), la mobilisation des forces vives</p>	<p><i>Les plus</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - compétences <p><i>Les difficultés</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - fédérer les acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - recherche développement - formation - ressources humaines - développement de partenariats publics / privés

- représentation graphique des enjeux de l'hypothèse 2

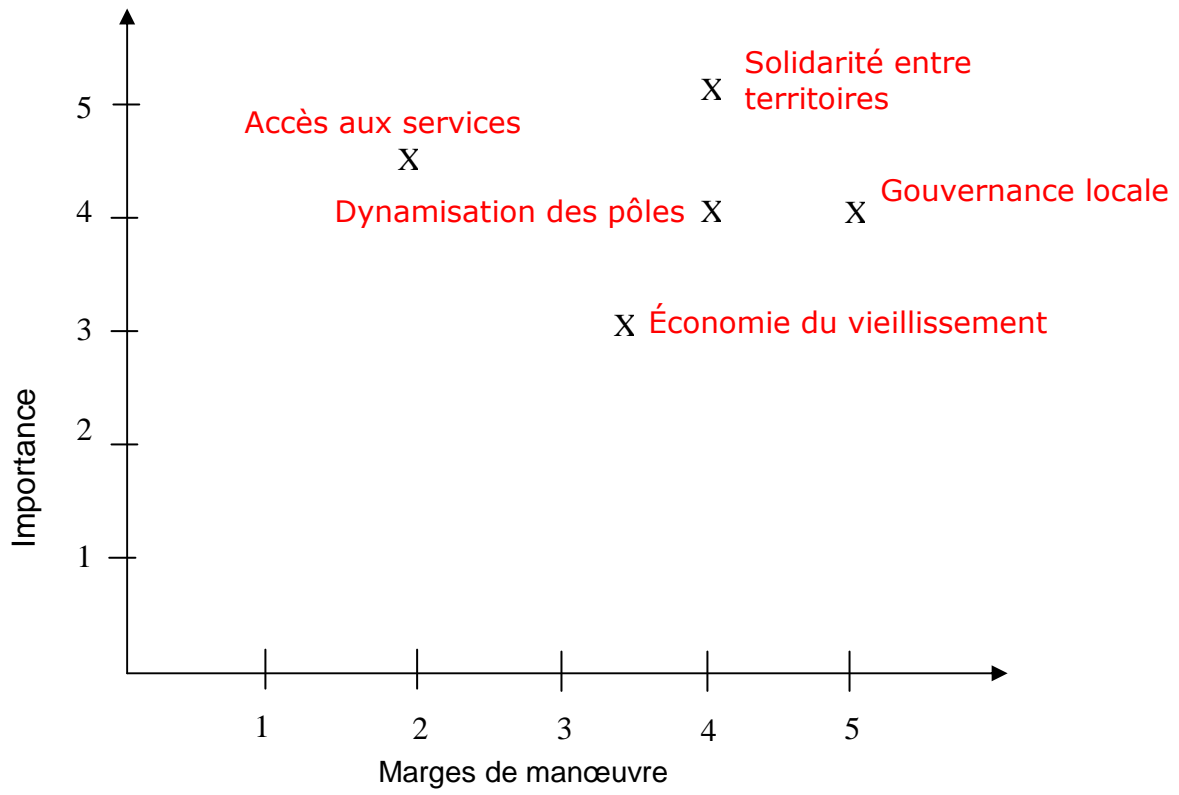


Hypothèse 3 : confirmation du rebond démographique et émergence de solidarité essentiellement locale à géométrie et contenus variables : balkanisation ou archipellisation

Intitulé de l'enjeu	Importance	Marge de manœuvre	Leviers d'action
Solidarité entre territoires Importance : 5 Marge de manœuvre : 4	<ul style="list-style-type: none"> - enjeu qui permet d'éviter les concurrences potentiellement productives entre territoires - l'occupation large de l'espace régional est liée à un traitement solidaire - enjeu qui permet d'éviter la saturation de certains territoires. - la solidarité = une valeur qui permet de communiquer sur l'image régionale 	<ul style="list-style-type: none"> - large car de nombreux leviers d'action en région - mais des aspects réglementaires décidés au niveau national (cf taxes, DGF...), cadres à la mobilisation de la richesse 	<ul style="list-style-type: none"> - transports collectifs : une desserte fine des bassins de vie - affectations de crédits dans le cadre de politiques territoriales et selon les difficultés du territoire. - impulsions collectives - choix d'implantation des équipements
Une gouvernance locale vivace Importance : 4 Marge de manœuvre : 5	<ul style="list-style-type: none"> - enjeu moteur de vitalité et d'innovation, une bonne gouvernance peut pallier à de nombreuses difficultés, rendre un territoire attractif - tout ne relève pas de la gouvernance, cf géomorphologie (relief qui gêne les transports) ou implantation d'entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> - maximum 	<ul style="list-style-type: none"> - l'animation locale - les outils de l'action collective locale (conseils de développement...) - le soutien à la vie associative - encourager les initiatives et les expérimentations - consultation des acteurs - coopération, entente entre institution, collectivités et autres acteurs
Accès de tous aux services Importance : 4, 5 Marge de manœuvre : 2	<ul style="list-style-type: none"> - critère de localisation des personnes - équité 	<ul style="list-style-type: none"> - faible sur les services publics : lobbying - plus important pour les services marchands, semi publics 	<ul style="list-style-type: none"> - créer des infrastructures (cf. Dorsal) - former à l'accès (cf e-administration par Internet) - politique d'équipement - mutualisation (cf bibliothèques) - adaptation des horaires
Economie du vieillissement Importance : 3 Marge de manœuvre : 3,5	<ul style="list-style-type: none"> - opportunité d'activités et d'emplois - joue également sur l'attractivité de certains territoires 	<ul style="list-style-type: none"> - forte sur la définition d'un environnement favorable (formation, soutien privilégié à certains acteurs de l'économie sociale et solidaire, aides) - faible dans la mise en œuvre, relative, de l'initiative privée 	<ul style="list-style-type: none"> - formation - bonification d'aide - soutien à la recherche - mutualisation - capitalisation - expérimentation
Dynamisation de pôles urbains structurants Importance : 4 Marge de manœuvre : 4	<ul style="list-style-type: none"> - enjeu important pour le maintien et l'arrivée de population - accès aux services - peut être lié à une relocalisation de l'activité dans les bassins de vie (circuits courts...) qui va dans le sens d'une réponse aux enjeux climatiques 		<ul style="list-style-type: none"> - politiques urbaines : redynamisation des centres villes - politique d'équipement - création infrastructures - définition d'outils et de politiques publiques (contrats de pôles structurants)

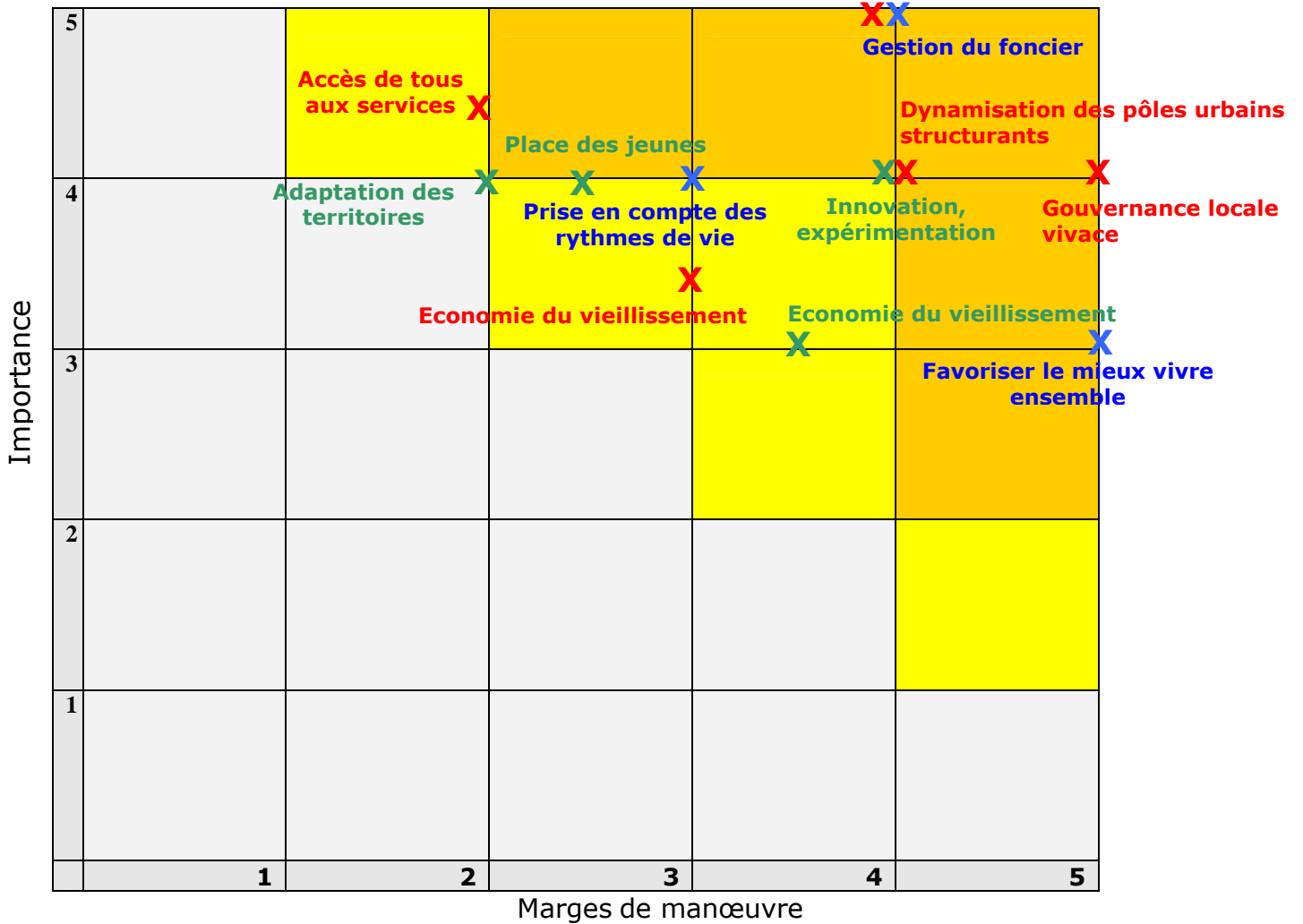
La thématique du logement (adaptés aux différents âges de la vie et besoins...) et de l'habitat (valorisation de formes alternatives à l'habitat individuel...) est également apparue comme importante, mais n'a pas pu, faute de temps, être traitée.

- représentation graphique des enjeux de l'hypothèse 3



• 3.2 représentation graphique de l'ensemble des enjeux des trois hypothèses du groupe

Solidarités territoriales



Légende:

- importance et marges de manœuvre élevées
- importance et marges très élevées

Hypothèse 1 ; Hypothèse 2 ; Hypothèse 3

Conclusion

Pour le bien-être de tous, pour des modes de vie en accord avec le développement durable, et très en lien avec la problématique territoriale, les questions de solidarités entre les territoires, de gestion du foncier, d'accès aux services, de dynamisation des pôles et d'adaptation des territoires ont été considérées comme primordiales par le groupe.

Face aux défis démographique, ce sont principalement le développement d'une économie du vieillissement et la place des jeunes qui ont été cités.

La prise en compte des rythmes de vie et le mieux-vivre ensemble sont quant à eux des enjeux rattachables aux évolutions des comportements et plus spécifiquement au risque de délitement social.

La gouvernance, qu'il s'agit de rendre vivace, et l'innovation/expérimentation apparaissent enfin comme des enjeux transversaux, mais aussi comme des moyens.

La présentation graphique de l'ensemble des enjeux a permis de placer ces douze éléments et d'observer des degrés d'importance et de marges de manœuvre différents.

En termes d'importance, les enjeux « Solidarité entre territoires » et « Gestion du foncier » ont été considérés majeurs, et placés en ordonnée maximale.

En second lieu intervient l'enjeu « Accès aux services ».

La troisième place rassemble 6 enjeux de niveau égal (4) : « Adaptation des Territoires », « Place des jeunes », « Dommages collatéraux et sociaux », « Innover, créer », « Dynamisation des pôles » et « la Gouvernance locale ».

A contrario, et par ordre décroissant, les enjeux « Economie du vieillissement » (élément pourtant commun à deux hypothèses) et « Mieux vivre ensemble » semblent revêtir un caractère moindre.

En matière de marges de manœuvre, les enjeux « Gouvernance locale » et « Mieux vivre ensemble » prennent une ordonnée maximale.

Quatre enjeux se placent en seconde position : « Solidarité entre Territoires », « Gestion du foncier », « Innover, créer », « Dynamisation des pôles ».

Puis intervient un enjeu unique « économie du vieillissement de l'hypothèse 3 ».

Enfin, suivent par ordre décroissant, les enjeux : « Dommages collatéraux et sociaux » et « Economie du vieillissement de l'hypothèse 2 », puis « la place des jeunes » et en tout dernier lieu, et à égalité « l'Adaptation des Territoires » et « l'Accès aux services » (fortement liés).

Globalement, il semblerait que la représentation de l'item « marges de manœuvre » soit plus chaotique que celui de « l'importance », peut être parce qu'il est plus difficile de positionner des éléments dont la détermination ne dépend pas uniquement de décisions locales.

**Prochain rendez-vous : le 19 juin 2007
à ESTER**

PJ :

- Annexe 1 : liste des participants
- Annexe 2 : rappel des trois hypothèses du groupe

Les participants peuvent adresser des contributions écrites sur leur groupe de travail (et les autres groupes) en adressant leurs commentaires par le biais du blog : www.region-limousin.fr/2027/

ANNEXE 1 : Liste des participants

Présents :

Institution	Prénom	Nom
Conseil Régional du Limousin	Monique	COMPAIN
Conseil Régional du Limousin	Stéphane	GRASSER
INSEE	Olivier	BARLOGIS
Conseil Régional du Limousin	Brigitte	ROUMILHAC
Mairie de Guéret	Liliane	DURAND-PRUDENT
Conseil Régional du Limousin	Germain	MADIA
Conseil Régional du Limousin	Dominique	CEAUX
Département de la Haute-Vienne PNR Millevaches	Michel	PONCHUT
Union Régionale des Foyers de Jeunes Travailleurs	Alain	JOUNEAU
Collectif ville-campagne	Olivier	DENOUAL
MC Consulting	Erwan	LE VERGER
INSEE	Yann	LEURS
Communauté d'Agglomération de Brive	Françoise	DAUTREMENT
Mutualité	Michel	DUBECH
Réseau d'acteurs Millevaches	Alain	CAROF

Excusés :

Institution	Prénom	Nom
ORS	Jean-Pierre	FERLEY
Collectif ville-campagne	Jean-Yves	PINEAU
CAF Haute-Vienne	Frédéric	ARNAUD
DRJS	Daniel	ARRANZ

HYPOTHESE 1

Une société fragile et ségréguée dans un espace démographique dynamique : démographie haute, avec un solde migratoire positif

L'attractivité résidentielle du Limousin s'est amplifiée, et s'est accompagnée d'une poursuite du phénomène d'étalement urbain. Ces phénomènes, mal maîtrisés, vont de pair avec une érosion du lien social, renforcé par des modes de vie personnalisés. Le vieillissement de la population, bien appréhendé au niveau des services, n'est pas accompagné du point de vue social, des tensions intergénérationnelles se font jour. Les phénomènes ségrégationnistes se développent : repli sur soi (permis par les TIC), sur sa communauté (village, appartenance sociale...), sa classe d'âge, avec des zonages territoriaux correspondant (riches/pauvres, jeunes/vieux, territoires attractifs/répulsifs) à toutes les échelles.

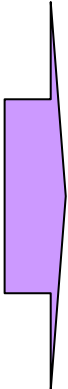
Conditions préalables	Le détail de l'hypothèse	Principaux effets sur le Limousin
<p>Le vieillissement de la population résidente : le 3ème âge étant l'arrêt de l'activité professionnelle et le 4ème âge, l'âge de la dépendance. Deux notions importantes car elles impliquent des besoins différents.</p>	<p>Hypothèse démographique haute, avec un solde migratoire positif</p> <p>Les villes et bourgs sont aménagés pour un confort maximal, les demandes spécifiques des personnes âgées sont prises en compte ; économie du vieillissement. On note des migrations pendulaires, c'est-à-dire des mouvements de population de l'urbain vers le rural, où l'immigration et les mobilités s'organisent selon les âges de la vie et les besoins des populations. <i>Cependant les populations défavorisées sont exclues de ce schéma des mobilités, ce qui peut créer des tensions, notamment sur le logement.</i></p> <p>Apparition d'une gérontocratie qui pose la question de l'arbitrage des choix politiques en fonction des publics et implicitement de la place des jeunes notamment dans les institutions : un ensemble pouvant produire des tensions générationnelles. Généralisation de la bi-résidence; dégradation des systèmes de mutualisation, retraites à deux vitesses (personnes âgées avec les moyens d'avoir une assurance privée et les autres)</p> <p>Délitement de la structure familiale, nombre important de divorces. <i>Il faut pondérer la notion de délitement dans la mesure où il y a de moins en moins de mariages, donc de moins en moins de divorces et, en conséquence, préférer le terme de modification de la structure familiale.</i></p> <p>Le travail des femmes serait plus subi que choisi tant au niveau des secteurs (vraisemblablement fort taux d'emploi féminin dans le public) qu'au niveau des temps de travail (temps plein, partiel...) A noter, cependant l'arrivée de structures privées qui investissent de plus en plus le champ des services où l'emploi féminin est prépondérant. Attention également, aux besoins que génère une économie de l'aide à la personne en matière par exemple de structures de garde d'enfants et notamment en milieu rural : Recours au secteur marchand pour créer du lien social.</p> <p>Flexibilité : généralisation du travail 24/24 = Tendance à la désynchronisation, rythmes de vie plus ou moins inconciliables, difficultés à concilier projet de vie et projet professionnel.</p> <p><i>Les TIC peuvent induire plusieurs approches : un repli sur soi, une virtualisation de la vie, la création d'un tissu social déconnecté du territoire. Ce sont aussi des outils créateurs d'échanges, de liens sociaux favorisant l'autonomie pour certaines tranches d'âge comme les adolescents.</i></p>	<p>Les changements entraînés par des apports migratoires beaucoup plus faibles (hypothèse démographique basse) :</p> <p>avec un solde migratoire négatif, cette hypothèse regroupe toujours les tendances lourdes identifiées ci contre dans la plus part des domaines.</p> <p>Les points de rupture seraient une baisse du volume de l'économie (notamment résidentielle), des disparités importantes s'afficheraient sur les territoires, avec des problèmes de redistribution, ce qui renforcerait la problématique de l'attractivité et aggraverait l'attrait des jeunes pour la région</p>
<p>Une attractivité résidentielle, un bon équipement en infrastructure, et une densité toujours relativement faible (< 60 ha/km2) dans une France et une Europe à forte densité</p>	<p>La généralisation de l'étalement urbain, qui reste pourtant discutable. Les alternances de mobilités des populations citées ci-dessus peuvent par exemple modifier l'étalement urbain</p> <p>Ségrégation spatiale vis-à-vis de l'âge à différentes échelles</p> <p>Un développement de dynamiques démographiques contrastées entre territoires</p> <p>Individualisation, "ghettoïsation" par le haut (regroupement des personnes pouvant choisir leur lieu d'habitation entre elles), fracture numérique combattue (formation pour tous)</p>	<p>Dissolution du lien social et émergence de réactions de repli, de refus du changement (affirmation de discours identitaires dans certaines petites villes ou communes rurales).</p> <p>Un climat social de plus en plus tendu</p> <p>Le vieillissement de la population induit des tensions sur les solidarités intergénérationnelles : différences de revenus, problème de transmission du patrimoine, besoins en services des personnes âgées mais insuffisance du nombre d'actifs, attentes différentes en terme d'usage du territoire.</p> <p>Coût pour la collectivité d'un modèle d'habitat étalé</p> <p>Crispations politiques et remise en cause du lien urbain - rural</p> <p>Recul des pratiques collectives et du lien social</p> <p>Développement de certains espaces concentrant des populations en difficulté</p> <p>Spécialisations des territoires, et aggravation des difficultés sociales sur certaines parties de la région.</p>

HYPOTHESE 2

La solidarité organisée au niveau régional : hypothèse démographique tendancielle avec une fécondité haute

Face au vieillissement et aux risques de ségrégation et de repli, les pouvoirs publics favorisent toutes les solidarités (*attention lire la notion de solidarité entre tous les groupes sociaux et pas uniquement en lecture vieillissement*). En valorisant l'opportunité sociale, culturelle et économique du phénomène de vieillissement, et en l'accompagnant, ils limitent les tensions. L'accent est mis sur la mixité et le lien social, avec notamment de nombreuses expérimentations.

Conditions préalables	Le détail de l'hypothèse	Principaux effets sur le Limousin
<p>Le maintien de la politique d'accueil actuelle et des politiques territoriales</p>	<p>Hypothèse démographique tendancielle avec une fécondité haute (cf. mesures encourageant le désir d'enfant) : l'ensemble du territoire bénéficie d'un fort regain de population. Nécessité de réfléchir à l'organisation des nouveaux modes de vie, notamment en matière de services pour éviter les risques de disparité sur les territoires (structures liées à la petite enfance, domaine porteur d'emploi). Imaginer et encourager les initiatives dans ce domaine.</p>	<p>Développement de la natalité. <i>Si afflux massif : surpopulation? Cela serait une rupture, cette hypothèse ne pourrait pas se réaliser avec un afflux de population trop important (fin de toute maîtrise, gestion de l'urgence)</i></p>
<p>Le phénomène de vieillissement est considéré comme une opportunité pour le Limousin. <i>De même, les jeunes sont valorisés, la complémentarité est obligatoire entre l'accueil de personnes âgées et de jeunes.</i></p>	<p>Développement de nouvelles activités économiques autour du vieillissement : secteur de la santé et des services à la personne, tourisme / loisirs, tourisme international, réhabilitation des logements réservés aux personnes âgées... La domotique s'est généralisée; la recherche sur le vieillissement s'est fortement développée (biologie, médecine, sciences sociales), le Limousin est devenu laboratoire européen (Cf travail en réseau, Sen@er).</p> <p>Un effort d'adaptation des territoires au vieillissement global de sa population : maintien des services de proximité, amélioration de l'accessibilité, développement des services de santé, accueil des retraités qui limite les migrations du 4eme âge. <i>Des réflexions sont menées sur les conditions d'adaptation, de maintien et de rénovation du logement en centres bourgs, une politique offensive de l'habitat s'organise (cahiers des charges précis), en lien avec les services à la population.</i></p> <p><i>La mobilité pour tous est encouragée : transports scolaires (qui peuvent être utilisés pour tous), gare dans les centres des villes.</i></p> <p>Organisation de solidarités intergénérationnelles et entre personnes âgées (associations, crèches / maisons de retraites...)</p>	<p>Développement de nouveaux secteurs d'activités créateurs d'emplois. Capacité à fixer les jeunes sur le territoire</p>
<p>Le maintien de systèmes de redistribution performants (retraites, notamment) permettant de financer l'économie résidentielle</p>	<p>La place des jeunes (mesures à l'école, préconiser l'éducation à la citoyenneté, NTIC...) est reconnue, de réelles opportunités s'offrent à eux : <i>question de l'offre de loisirs en zone rurale, de l'emploi.</i></p> <p>Expérimentations publiques : adaptation d'horaires, services (crèches, gardes), pluriactivité... <i>Une nécessité d'analyse des besoins, un point souvent mis en avant mais peu de données existent. Ouvrir ces domaines aux initiatives "public / privé".</i></p> <p>Fracture numérique combattue</p> <p>Création d'un fonds d'épargne investissement dans la région, articulé avec l'économie sociale et solidaire type "CIGALE régional". <i>Cela pose la question de l'articulation avec le système de péréquation classique.</i></p> <p>L'économie sociale et solidaire est reconnue (<i>avec des moyens financiers et techniques</i>), et remplit son rôle. <i>L'importance de promouvoir, soutenir et favoriser les initiatives "public/privé", le modèle associatif, les formes alternatives. Permettre un "dialogue" entre les différentes formes.</i></p> <p>modèle économique : L'importance de ne pas opposer les modèles économiques, mais plutôt de rechercher les complémentarités entre modèles.</p>	<p>Renforcement du lien social et de la solidarité, de la mixité sociale</p>
		<p>Renforcement de l'image d'une Région Limousin à taille humaine, accueillante et dynamique.</p>



HYPOTHESE 3

Confirmation du rebond démographique et émergence de solidarité essentiellement locale à géométrie et contenus variables : balkanisation ou archipelisation ?

Le retour à une région organisée autour des bassins de vie a permis une consolidation des pratiques collectives et du lien social. Cette solidarité, plutôt informelle, se diffuse difficilement à toutes les couches de la population, des poches d'exclusion subsistent.
Certains territoires favorisés par le développement d'infrastructures, possédant une culture d'entreprise ou de solidarité plus développée, ont su tirer partie de leurs atouts et créer des conditions très favorables (économie résidentielle et productive). D'autres sont restés sur le bord du chemin...

Conditions préalables	Le détail de l'hypothèse	Principaux effets sur le Limousin
Un développement recentré sur les pôles existants, la limitation de l'étalement périurbain	<p>Hypothèse démographique tendancielle</p> <p>Un rapprochement domicile - travail qui permet le développement des transports collectifs et des modes doux. Considérer le principe des bassins de vie et les tendances démographiques actuelles. Certains bassins profiteraient du regain démographique tandis que d'autres y échapperaient. Cela implique le déclin de certaines zones.</p> <p>Une plus forte solidarité au sein de bassins de vie et entre bassins de vie se construit autour d'enjeux partagés : organisation des services, déplacements quotidiens, besoins en logements, gestion des espaces...</p> <p>Un fonctionnement recentré autour des bassins de vie ; un souci de l'environnement et de la qualité de vie (<i>la revendication de territoires comme des "slow territoires"</i>)</p> <p>Quelques "villes centres" et "centres bourgs" redynamisés, grâce à la réhabilitation de leur fonction de service. <i>Rupture avec la tendance actuelle rendue possible et renforcée par les flux migratoires positifs.</i></p> <p>Le développement de circuits courts, une autonomie plus forte des territoires "vivre et travailler au pays".</p>	<p>La tendance au retour à une société de la proximité, des déplacements courts. Cependant, la forte inertie du système ne permet pas de rebasculer complètement vers un mode de développement dense.</p>
L'inachèvement du processus de décentralisation	<p>Economie du vieillissement, les agglomérations, les pôles et les bassins de vie sont aménagées pour un confort maximal, la vie associative est dynamisée (retraités). <i>Le Limousin saisit l'opportunité du 3ème et 4ème âge. Il est prêt à s'engager sur la recherche développement qu'il organise autour d'un axe "service" et conduit des expérimentations pilotes (attention, l'économie du vieillissement n'est pas la prise en charge du grand âge. C'est une ouverture sur une anticipation du vieillissement et notamment le développement d'activités - culturelles, sportives ...)</i></p> <p>Une recherche de collectif conciliant les avantages de l'individualisme; une économie sociale et solidaire <i>vivante</i>; une école ouverte sur le territoire; des acteurs organisés (SEL, entraide...); une gouvernance locale vivace; la valorisation publique de toutes les initiatives; une forte mise en réseau local.</p> <p>Des zones du territoire poursuivent leur déclin démographique et social, quand d'autres se développent. <i>Cette image d'archipel peut avoir un impact sur l'image, posant même la question de la pérennité des migrations. Le risque d'atomisation, de balkanisation est réel.</i></p> <p><i>Le tout vu sous l'angle global (national, régional, départemental)</i></p> <p><i>modèle économique: une économie résidentielle et productive pour les territoires ayant favorisé le développement d'infrastructures, possédant une culture d'entreprise et qui ont su tirer parti de leurs atouts. Les autres restent sur le bord du chemin</i></p>	<p>Redynamisation des lieux de convivialité et des espaces publics</p> <p>Retour à une plus grande mixité des fonctions par territoire, mais également une plus grande disparité entre territoires.</p>

